



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 Briançon cedex  
Tél : 04 92 21 35 97  
Fax : 04 92 20 38 90  
accueil@ccc Briançonnais.fr  
www.ccbriançonnais.fr

**DELIBERATION**  
**N° 2014-20 du 13 février 2014**

**OBJET : Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras : convention d'objectifs et de moyens 2014**

*Rapporteur : M. le Président*

Le 13 février 2014 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 06 février 2014 en la salle du Conseil Les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 27 de la délibération n°2014-01 à 2014-09 et pour les délibérations n°2014-11 et n°2014-13,  
26 pour la délibération n°2014-12 et de la délibération n°2014-14 à 2014-18,  
25 pour la délibération n°2014-10 et de la délibération n°2014-19 à 2014-23,  
24 de la délibération n°2014-24 à 2014-30.

Nombre de pouvoirs : 6 de la délibération n°2014-01 à 2014-14,  
7 de la délibération n°2014-15 à 2014-30.

Votants : 33 de la délibération n°2014-01 à 2014-09, pour la délibération n°2014-11, n°2014-13 et de la délibération n°2014-15 à 2014-18,  
32 pour les délibérations n°2014-12 et n°2014-14, de la délibération n°2014-19 à 2014-23,  
31 pour la délibération n°2014-10 et de la délibération n°2014-24 à 2014-30.

*Mme Estelle ARNAUD est nommée secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** M. Gérard FROMM, Mme Marie MARCHELLO (se retire pour les délibérations n°2014-10 et 2014-12), Mme Francine DAERDEN, M. Maurice DUFOUR, Mme Nicole GUERIN, M. Mohammed DJEFFAL (se retire pour la délibération n°2014-10), Mme Marie-Hélène PONSART (se retire pour la délibération n°2014-14), M. Eric PEYTHIEU, Mme Renée PETELET, M. Yvon AIGUIER (jusqu'à la délibération n°2014-14), Mme Karine ESCALLIER, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Christine VALLA, M. Roger GUGLIOMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Jacques DEYME, M. Henry Pierre ROUX, BLANC, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, Mme Catherine CHAUVIN (jusqu'à la délibération n°2014-18), M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Brigitte BOREL, M. Sébastien FINE (jusqu'à la délibération n°2014-23).

**Avaient donné pouvoir :** Mme Laurence FINE à Mme Brigitte BOREL  
M. Olivier FONS à M. Gérard FROMM  
Mme Nicole MATHONNET à M. Alain FARDELLA  
M. Jean-Louis FAURE à M. Philippe MICHELON  
M. Jean-Pierre SEVREZ à M. Pierre LEROY  
M. Philippe SEZANNE à Mme Karine ESCALLIER  
M. Yvon AIGUIER à Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2014-15)

**Etaient excusés :** M. Thierry DUCURTIL, M. Pierre BOUVIER.

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire en date du 27 février 2006, relative à l'approbation des statuts et à l'adhésion à l'association du « Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras »,

**Vu** les statuts du « Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras », association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et déclarée en préfecture de Gap le 6 avril 2006, fixant notamment les règles de participation annuelle de ses membres,

**Considérant** le projet de convention d'objectifs et de moyens que propose l'Association Pays du Grand Briançonnais pour l'année 2014,

**Considérant** que la participation financière de la CCB pour 2014, fixée à 40 737.03 €, correspond à 56,06 % des contributions des communautés de communes membres conformément aux statuts de l'association susvisés,

**Vu** l'avis favorable de la commission Administration Générale et Finances en date du 20 janvier 2014,

**Vu** l'avis favorable du bureau en date du 27 janvier 2014 ;

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité**

- Approuve le projet de convention d'objectifs et de moyens 2014 entre l'association « Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras » et la Communauté de Communes du Briançonnais joint en annexe,
- Autorise M. le Président ou son représentant à signer cette convention,
- Précise que le montant de la participation financière de la CCB pour 2014 à 40 737.03 €,
- Précise que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Général 2014 de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,



Alain FARDELLA.



Date affichage : 19 FEV. 2014